

L'AJOLAIS Nouveau



Toute l'actualité du Val-d'Ajol, chaque 3^{ème} jeudi du mois n° 9, Mars 2017



A la une

La 52^{ème} FOIRE aux ANDOUILLES : 3 journées de fête exceptionnelles !



La Foire aux Andouilles a vécu une fréquentation record cette année, grâce sans doute à une météo clément... mais pas seulement. Les nombreuses animations de qualité qui ont ponctué ces journées de fêtes :

la brocante, le marché gourmand et forain, le défilé de chars - sur le thème des mots - et de fanfares, le salon du livre régional, le célèbre chapitre des Confréries, le temps fort des intronisations, ont été particulièrement

appréciés des visiteurs, gourmands de notre fameuse et célèbre andouille du Val-d'Ajol ! Bravo à la Confrérie des Taste-Andouilles et à toutes les personnes qui ont apporté leur aide à cette organisation.



TOUTES LES PHOTOS SUR : www.valdajol.fr



Agenda

Samedi 18 mars 2017 à 20 h 30

Dimanche 19 mars 2017 à 15 h

THÉÂTRE «Un anniversaire explosif», une comédie écrite par Michel Le Dall, interprétée par notre troupe locale Les invendus, à la Salle des fêtes.

Mercredi 22 mars 2017

9h à 12h et 13h30 à 17h : FORUM «Bourse à l'emploi». Intervenants : Pôle Emploi, Maison de Services au Public, différents organismes de formations, agences d'intérim, entreprises locales, ... à la Salle des fêtes.

Samedi 25 mars 2017

A partir de 20h30 : SOIRÉE DANSANTE organisée par le Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs du Val-d'Ajol, Girmont Val d'Ajol, Plombières-les-Bains et Bellefontaine, à la Salle des fêtes.

Dimanche 26 mars 2017

A partir de 14h : BAL COUNTRY organisé par Rock Country à la Salle des fêtes.

Dimanche 2 avril 2017

A partir de 14h : LOTO organisé par J.M.M.R. à la Salle des fêtes.

Samedi 8 avril 2017

A 20h30 : THÉÂTRE «Les Théatins dans le casse», une pièce de Jérôme Vuittenez, interprétée par la troupe de Fougerolles, Les Théatins. Soirée organisée par l'A.D.M.R. à la Salle des fêtes.

Samedi 15 avril 2017

A 20h30 : THÉÂTRE «Vive le roi !», une comédie interprétée par le groupe théâtral de la Vallée du Breuchin. Soirée offerte par le Comité des fêtes, à la Salle des fêtes.

Lundi 17 avril 2017

CHASSE AUX ŒUFS organisée par le Comité des fêtes.

Samedi 22 avril 2017

A partir de 19h : REPAS DANSANT organisé par la Valdajolaise Basket à la Salle des fêtes.

Samedi 29 avril 2017

De 8h30 à 12h : DON DU SANG organisé par l'Amicale des donneurs de sang, à l'Espace Dorothée.

A partir de 14h : LOTO organisé par la M.J.C., à l'Espace Dorothée.

Samedi 29 avril 2017 de 14h à 18h30

Dimanche 30 avril 2017 de 9h à 19h

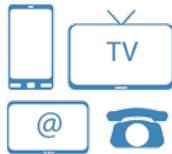
5^{ÈME} SALON DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Découvrez les savoir-faire de nos entreprises. Entrée libre, restauration et buvette en musique. Défilé de mode le dimanche.



Informations de la Mairie

Le HAUT DÉBIT arrive dans les écarts...



Le Haut Débit est un accès à internet qui permet de disposer de 3 services : internet, téléphone et télévision (triple play). Son débit est supérieur à 3-4 Mégabits par seconde. Pour que l'accès soit considéré «très haut débit», le débit doit être supérieur à 30 Mégabits par seconde.

L'objectif n°1 du Plan d'Aménagement Numérique du Conseil Départemental des Vosges est d'apporter le haut débit pour tous à l'échéance 2018. Des installations filaires ont été mises en place en 2016 dans différents secteurs du Val d'Ajol et 3 points de raccordement mutualisés (P.R.M.) ont été implantés : 1 à Hamanxard, 1 au Dandirand et 1 au Motiron. Ces points «diffusent» dans un rayon de 4 à 5 kilomètres. Alors un grand merci au Conseil Départemental qui a investi 410 000 € pour notre commune !



Inauguration du P.R.M. au Motiron, par François VANNSON, Président du Conseil Départemental

La situation de la commune

(2009 accès téléphoniques répartis sur 8 sous-répartiteurs)

Avant intervention :

- 1 589 foyers éligibles au Haut Débit soit 79,1%
- 1 068 foyers éligibles au Très Haut Débit soit 53,2%
- 51 foyers inéligibles à une offre ADSL soit 2,5 %

Après intervention :

- 259 foyers améliorés
- 1 747 foyers éligibles au Haut Débit, soit 87%
- 1 233 foyers éligibles au Très Haut Débit soit 61,4%
- 15 foyers inéligibles à une offre ADSL, soit 0,7 % sur équipement incompatible Orange



Sous-répartiteur

Le coût par foyer rendu éligible au Haut Débit est de 1 580 €.

Comment bénéficier du nouvel équipement ?

Votre maison ou votre entreprise doit être rattachée à la sous-répartition équipée.

Si vous disposiez déjà d'une liaison ADSL, l'amélioration du débit est mécanique. Vous devez avoir constaté une différence, sans surcoût, depuis l'activation du dispositif sauf si votre dispositif est devenu incompatible. Si vous n'avez pas constaté d'amélioration de votre débit, contactez votre fournisseur d'accès à internet. Si vous ne disposez pas de liaison ADSL, consultez les fournisseurs d'accès à Internet dont les services sont disponibles sur l'équipement PRM. Vous serez ensuite équipés d'une box ADSL pouvant proposer des services «triple play».

Dans le cas où votre ligne dispose d'un niveau de débit inférieur à 4 Mbits/seconde, contactez le Conseil Départemental des Vosges, mission aménagement numérique au 03 29 30 34 59 ou amenagementnumerique@vosges.fr. Ce service vous proposera, si possible, l'installation d'une antenne de réception internet par satellite, un dispositif qui bénéficie d'une aide financière du Département.

Pour connaître le débit de votre connexion, rendez-vous sur www.degrouptest.com ou www.speedtest.fr

Si vous êtes COLLECTIONNEUR...

... l'occasion vous est proposée de faire découvrir votre passion durant le Salon du Commerce et de l'Artisanat qui se déroulera les 29 et 30 avril au Val-d'Ajol.

Pour plus de renseignements, contacter Mr Jacques PETITJEAN au 03 29 66 54 14 ou par mail à : petitjean.j@wanadoo.fr.

Accueil en fonction des places disponibles, alors n'hésitez pas !



Sur le Col du PEUTET

L'O.N.F., en collaboration avec le Conseil Départemental des Vosges, va entreprendre prochainement une importante campagne d'abattage et d'élagage d'arbres le long de la **R.D. 23 dans le col du Peutet**.

Cette opération s'inscrit, non seulement dans le plan habituel d'exploitation forestière, mais également dans le cadre d'une démarche de sécurisation et de préservation des routes départementales.

Un chantier sera réalisé du **10 au 23 avril prochain** (vacances scolaires) **en route barrée, également la nuit et le weekend** ; une déviation sera mise en place par la R.D. 57 et la R.D. 83 via Le Girmont Val d'Ajol.

Déjections canines

Le proverbe dit «ça porte bonheur» mais ça met de très mauvaise humeur de ramener sous ses chaussures les déjections canines que les maîtres de nos compagnons à quatre pattes n'ont pas pris la peine de ramasser.

Un petit rappel des arrêtés municipaux pris par le Maire

L'article R632-1 du Code pénal oblige les propriétaires d'animaux domestiques à ramasser les déjections canines sur la voie publique, sous peine de contravention de deuxième classe.

Des sachets sont déposés à cet effet dans des boîtes spéciales à divers endroits de la ville.

Cette contravention s'applique également aux personnes qui déposent, abandonnent, jettent ou déversent en lieu, public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet, y compris en urinant sur la voie publique.



Sports & Loisirs

Une ceinture noire 2^{ème} DAN au Club de Judo

Clément MOUGENOT, adhérent au Judo Club ajolais depuis 2005, vient d'obtenir la ceinture noire 2^{ème} dan.

Pour reprendre les termes de Jean-Marie YAGER, ceinture noire 4^{ème} dan qui a été longtemps son professeur : «Clément représente les valeurs du code moral du judo sur les tatamis et dans la vie, et sa capacité à être un excellent partenaire de judokas en épreuves n'est pas étrangère au passage de ceintures».



Jean-Marie YAGER (à gauche), Clément MOUGENOT (au centre) et Julien ABEL, professeur titulaire, ceinture noire 4^{ème} dan le 26 mars prochain.

Cette distinction n'est pas courante dans les clubs ; c'est une fierté pour Philippe CHEVRON, Président du Club ajolais.

Comment pratiquer le Judo et le Taïso ?

Au dojo, salle des sports, Rue des Oeuvres :

- Baby-judo : mardi 17 à 17 H 45
- 7/10 ans : mardi de 18 à 19 H
samedi de 10 à 11 H
- 11 ans/18 et plus (adultes) :
mardi de 19 à 20 H 30
samedi de 11 à 12 H 15
- adultes uniquement :
lundi de 19 h à 20 h 30
- Taïso : mardi de 20 H 30 à 21 H 30
samedi de 9 H à 10 H

Possibilité de 2 séances consécutives gratuites.

CONTACT : Philippe CHEVRON au 03 29 30 59 06

En période scolaire

Lundi	: 18h00 à 19h30
Mardi	: 18h30 à 20h00
Mercredi	: 16h00 à 18h00
Judi	: fermée
Vendredi	: 18h30 à 21h00
Samedi	: 15h00 à 19h00
Dimanche	: 09h00 à 12h00

LA PISCINE
INTERCOMMUNALE
DU VAL-D'AJOL



TOUTES LES INFOS sur : www.valdajol.fr



LA PÊCHE AU VAL-D'AJOL

Profitez d'un domaine préservé :
entre rivière - la Combeauté et
ses affluents - et nombreux étangs !

Cartes en vente chez **INTERMARCHÉ**



La MAISON des JEUNES et de la CULTURE



La Maison des Jeunes et de la Culture est une association Loi 1901 à but non lucratif, ouverte à toutes et à tous. Elle propose des animations et activités pour les enfants et les jeunes de 4 à 17 ans, et pour les adultes. Elle organise un Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M.) et des événements et manifestations tout au long de l'année à l'attention des familles.

La M.J.C., gérée par des bénévoles, est toujours à la recherche de personnes qui souhaitent donner de leur temps pour les autres.

Si vous souhaitez découvrir l'association et vous investir : **03.29.29.08.26** ou **mjc@valdajol.fr**.

Espace d'échanges, d'expression et d'apprentissage, c'est un lieu qui permet de tisser du lien social et qui est fondé sur la diversité.



L'Accueil Collectif de Mineurs, organisé depuis 2005, ouvre ses portes aux :

- **Enfants de 4 à 10 ans** : les mercredis et petites vacances scolaires (20 à 35 enfants accueillis)
- **Adolescents de la 6^{ème} à la 3^{ème}** : les mercredis et samedis après-midi, petites vacances et vacances d'été (10 à 15 ados)
- **Jeunes de 14 à 17 ans** : une soirée par mois pour organiser des projets sur la commune (7 jeunes)

ACTUALITÉS et PROGRAMME sur : mjc-le-valdajol.e-monsite.com



Associations, cet espace vous est destiné. N'hésitez pas à nous communiquer vos animations sur ticket@valdajol.fr.

Votre ACTUALITÉ sur notre bulletin et notre site web ?

Vous souhaitez communiquer votre actualité sur le prochain bulletin et le site internet du Val-d'Ajol ?

Merci de nous envoyer votre texte, votre affiche, vos photographies par email à :

ticket@valdajol.fr

Vous pouvez également diffuser vous-même vos informations sur :

www.valdajol.fr/publiez-vos-infos

Par ailleurs, pensez à remplir votre **fiche Association** ou **Entreprise** sur le site internet, vous serez ainsi présent sur l'annuaire en ligne, visible de tous.

Les NUMÉROS utiles

Mairie	03 29 30 63 33
Service des eaux	06 63 85 63 03
Piscine	03 29 30 65 91
Office du Tourisme	03 29 30 61 55
MJC*	03 29 29 08 26
Relais Services Publics	03 29 37 68 42
CCPVM*	03 29 22 11 63
Maison de Santé	03 29 30 50 57
CCAS* (9 à 11h)	03 29 30 09 69
ADMR*	03 29 30 66 35
ADAVIE*	03 29 35 23 06
Maison de Retraite	03 29 30 67 04
Portage de repas	03 29 66 54 31
Correspondante VOSGES MATIN :	
Cathy LECLERC	06 79 44 37 32



Edition n° 9 du 16 mars 2017
Mensuel gratuit d'informations municipales
Dépôt légal : en cours
Directeur de la publication : Jean RICHARD,
Maire du Val-d'Ajol
Réalisation : Equipe Communication
du Conseil Municipal
Crédits photographiques : Mairie du Val-d'Ajol
Imprimé sur papier 100% recyclé

* MJC : Maison des Jeunes et de la Culture - CCPVM : Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales - CCAS : Centre Communal d'Action Sociale - ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural - ADAVIE : Aide à la personne dans les Vosges